

CDAS DU 17/06/2025

COMPTE-RENDU

Un Comité Départemental d'Action Sociale s'est tenu le 17 juin 2025, en présence de vos représentants CGT Finances Publiques, des représentants Solidaires Finances Publiques, CFDT et UNSA, la déléguée à l'action sociale Mme Mélanie PREVEL, de M GOUGEOT Hervé et du président du CDAS M COUDERT Stéphane.

Après la lecture de notre déclaration liminaire et de celle de Solidaires, nous avons approuvé à l'unanimité du PV du dernier CDAS, nous avons abordé les points suivants :

- Compte-rendu d'activité 2024 de la délégation de l'action sociale ;
- Présentation des travaux du CNAS des 29/10/2024, 17/12/2024 et 03/04/2025 ;
- Présentation de la note d'orientation de l'action sociale ministérielle et du budget 2025 de l'action sociale ;
- Résultats des enquêtes locales sur les attentes des actifs et des retraités ;
- Projet de répartition des crédits d'actions locales 2025 suite aux groupes de travail ;
- Protection sociale complémentaire ;
- Propositions que le CDAS souhaite soumettre à l'examen du CNAS.

Nous apprenons, lors du compte-rendu d'activité 2024 de la délégation d'action sociale que les 2 assistantes sociales du département sont absentes pour raison de santé. La continuité de service est gérée au niveau régional. Les aides alimentaires sont effectuées par des Drives avec la carte bancaire de la délégation.

La restauration collective reste un point important des échanges. Nous avons appris que nos collègues de la DDPP ont de nouveau accès au restaurant de GEG depuis le début du mois de juin. Cependant, le reste à charge est assez élevé et certains collègues continuent de se rendre au restaurant administratif de l'AGRIADE.

Une nouvelle convention de restauration collective vient d'être signée avec le CHUGA pour nos collègues de la Trésorerie Hospitalière Sud-Isère.

Les associations des restaurants administratifs ne fonctionnent qu'avec des subventions.

Nous nous réjouissons de la satisfaction des agents au niveau de la restauration collective. Plus il y a de rationnaires, plus les coûts baissent. C'est pourquoi, le restaurant administratif du site de Rhin et Danube est celui qui propose le plus petit reste à charge du département. En effet, 154 agents fréquentent en moyenne ce restaurant administratif par jour ainsi que par 44 personnes extérieures.

Le restaurant ARFI du site Grand Place a fermé au mois de mai 2025. Le matériel de restauration a été mis aux enchères et la vaisselle a été redéployée au sein de l'AURHI et de l'ARFI à Belgrade.

Monsieur Couderc tient à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans ces associations.

Nous constatons une baisse du nombre d'espace de restauration en 2024 : plus que 15 espaces de restauration dont 12 pour la DGFIP et 3 pour la DGDDI.

Au niveau des titres-restaurant, nous déplorons que ceux-ci soient toujours à 6 euros. 450 agents en sont bénéficiaires.

La question du logement est une problématique très importante pour les agents.

Nous déplorons toujours une pénurie de T2 ainsi qu'un manque de T1 pour le département de l'Isère ainsi que la perte de 20 logements sur Meylan.

La gestion des logements s'effectue désormais en gestion de flux.

Il n'y a plus d'attribution de logements sans le NUD (Numéro unique départemental).

Les logements disponibles ne sont plus diffusés à l'ensemble des agents mais seulement aux agents en demande d'un logement.

Concernant les CESH 6-12 ans, ceux-ci sont peu demandés car ils ne peuvent pas être utilisés pour payer les factures des collectivités locales malgré l'intervention des CDL.

Nous expliquons au président du CDAS que la commune doit prendre une délibération en Conseil municipal afin d'accepter le CESH comme moyen de paiement. Une régie doit être ensuite créée pour pouvoir encaisser ceux-ci.

La commune de Grenoble et d'autres communes du département n'acceptent toujours pas ce moyen de paiement pour le règlement des factures de périscolaire des enfants des agents. Une collègue a calculé qu'elle a déjà perdu plus de 1600 euros.

Le compte-rendu d'activité de la délégation est adopté à l'unanimité.

Au niveau des enquêtes, il ressort que la majorité des agents déplore une offre plus développée à Paris qu'en province.

Que l'action sociale est trop tournée vers les familles.

Au niveau local, on retrouve les mêmes points.

Pour les colonies, la satisfaction des agents est en recul de 3 points.

Compte-tenu des problèmes rencontrés pour l'ouverture des réservations pour les colonies d'été dont nous avons dénoncé le principe lors de la lecture de notre déclaration liminaire, nous demandons le retour à l'ancien système qui nous paraît plus juste et qui fonctionnait très bien.

Nous avons voté à l'unanimité la répartition des crédits d'action locales suite aux groupes de travail.